

# LES REPRÉSENTATIONS DE CAVALIER EN MÉTAL DANS LA PROTOHISTOIRE RÉCENTE, EN EUROPE TEMPÉRÉE

J.-P. GUILLAUMET

CNRS, HDR, UMR 5594 – Faculté des Sciences  
6 boulevard Gabriel, 21000 Dijon, France

Depuis plusieurs années, les recherches sur la statuaire anthropomorphe dans la protohistoire récente se sont fortement développées.<sup>1</sup>

Cependant, il existe, dans le même registre et aux mêmes périodes, une statuaire en ronde-bosse en alliage base cuivre. Très dispersée et mal illustrée dans les publications, elle a essentiellement intéressé les archéologues gallo-romanistes comme Stéphanie Boucher qui les a rapidement présentés dans son ouvrage « Recherches sur les bronzes figurés de Gaule préromaine et romaine ». <sup>2</sup> Cette statuaire est maintenant laissée à l'abandon dans les études. C'est pourquoi nous avons souhaité, dans le cadre de cet hommage, présenter une de ces pièces emblématiques et mal connues, le cavalier de Bas-en-Basset (*fig. 1*) et ses comparaisons.

Au cours de l'été 1966, le cavalier de Bas-en-Basset (Haute-Loire) est découvert fortuitement dans le lit de la Loire dépourvu de tout contexte archéologique. <sup>3</sup> L'auteur propose aussi une datation « En l'absence de tout contexte archéologique, il est difficile de dater cette pièce, dont le style semble assez proche de celui de Jouvre mais qui peut être beaucoup plus récente (La Tène I ?) ».

En 1975, Louis Simmonet trouve aux abords du hameau de Basset, à l'emplacement de découverte de la figurine, un gisement le long de la berge et dans un bras du fleuve. Il n'y ramasse aucun objet de métal mais de la céramique en abondance, un tesson de campanienne B et deux de ses imitations, de la céramique peinte, de nombreux fragments d'amphores et une abondante céramique « indigène modelée » dont une bonne partie à cordon à impressions digitales. L'auteur en déduit une occupation à la Tène III ainsi qu'une occupation plus ancienne. <sup>4</sup>

La statue par elle-même n'a jamais fait l'objet d'une publication particulière. D'une hauteur totale de 87 mm, le couple cheval cavalier est formé de deux pièces indépendantes de même patine en fonte pleine à la cire perdue. Le cheval, très incomplet, a perdu l'oreille gauche, la partie inférieure de la patte avant gauche en dessous du genou et la partie inférieure de la patte arrière droite. La jambe gauche semble avoir subi une déformation, postérieurement à sa fabrication. L'ensemble du corps aux proportions bien respectées, en mouvement, est un subtil mélange de formes pleines et d'arêtes vives. La tête, inclinée vers le bas et la bouche entrouverte, est surmontée d'une grande oreille ovale dressée vers l'arrière. Les yeux sont de grandes cavités vides un peu effrayantes, sans doute destinées à être garnies d'une substance d'une autre couleur. L'encolure est longue et porte une crinière peignée. Le corps est long et cylindrique. Sur la patte avant, l'articulation et le sabot sont peu marqués. L'antérieur conservé porte une articulation et un sabot bien dessinés. La queue et le sexe sont absents.

<sup>1</sup> DUCEPPE 2002 ; SZABO 2003.

<sup>2</sup> BOUCHER 1976.

<sup>3</sup> VATIN 1969.

<sup>4</sup> SIMMONET 1982.



Fig. 1. Le couple cheval-cavalier de Bas-en Basset (d'après catalogue du musée Crozatier du Puy-en-Velay, France)

Le personnage nu est dans la position du cavalier, tête et buste droits, membres supérieurs détachés du corps, cuisses écartées, genoux fléchis, pieds à la perpendiculaire des jambes aux forts mollets. Les doigts de pieds sont marqués et le sexe est bien visible. Son long torse se termine par un large bassin. Le bras droit, cylindrique, sans marque du coude et levé vers l'avant, se termine par une main surdimensionnée au pouce écarté et levé, à l'angle souligné. Les quatre autres doigts sont aussi bien dessinés. Le bras gauche, abaissé, coupé au niveau du coude, se termine par un téton de fixation destiné à tenir un bouclier. Le cou long porte une tête massive. Le menton est rond, la bouche large et entrouverte. Le nez droit rejoint des arcades sourcilières droites et épaisses. Les yeux sont aussi de grandes cavités vides un peu effrayantes, sans doute destinées à être garnies d'une substance d'une autre couleur. Les oreilles ne sont pas figurées. Sur le crâne, deux bandes autour d'une forme en calotte limitent la face et couvrent la nuque. Dans l'axe du nez, au bord de la calotte, se trouve une protubérance rectangulaire. Cet accessoire toujours interprété comme une coiffure ou un chapeau est pour nous plutôt un casque avec deux pointes dans le prolongement du nez et la base soulignée par deux larges rubans martelés. Des incisions marquent les jonctions pieds-jambes, mains-avant-bras et torse-bassin.

Les représentations de ce couple montrent deux positions du cavalier. Sur la première<sup>5</sup> le cavalier penché en avant se tient en extension, les fesses relevées, le bas des cuisses serré sur le milieu du corps, les pieds rejetés en arrière. Sur la seconde,<sup>6</sup> le torse est droit, fesses relevées. Le bas des cuisses serre le milieu du corps du cheval et les pieds plongent vers l'avant. Ces deux positions existent lors de trot enlevé ou de saut d'obstacle avec selles et étriers, ce que le mouvement du cheval contredit. L'absence d'étriers et de selle nous ferait plutôt proposer une position du cavalier plus proche de la tête, fesses dans le creux du dos, jambes en avant, pied à l'horizontale, buste droit.

<sup>5</sup> VATIN 1969

<sup>6</sup> SIMMONET 1982.